Commune de VILLEFAGNAN

PROCES-VERBAL de la séance du Conseil Municipal

du MERCREDI 10 MAI 2017 à 20 h 30

Le 10 mai 2017 à 20h30, les membres du Conseil Municipal régulièrement convoqués en date du 3/5/2017, se sont réunis à la mairie en séance publique, sous la présidence de Madame Christiane PREVOST, Maire.

<u>Etaient présents</u>: MM PREVOST Christiane; BOEUF Pascal; PIERRON Pierrette; NORMAND Isabelle; PLON Patrick; GENTIL Christian; LOISEAU Laurent; BOINOT Florence; GASSELING Théo; JANOT Jean-Marie; TIREAU David; VANDELLE Elisabeth

<u>Etaient représentés</u>: MM NICOLAS Marie-Noëlle (par Laurent LOISEAU) ; LACHETEAU Nathalie (par Christian Gentil)

Absent : M BREHIER Jacques

Présents : 12 Représentés : 2 Absent : 1 Votants : 14 Mme Pierrette Pierron a été nommée secrétaire de séance Le quorum est atteint, la séance est ouverte à 20h30

Approbation du PV de la séance du 5 avril 2017 : 14 voix POUR

► <u>Aménagements de bourg</u> :

- Validation de l'Avant-projet et lancement de la phase Projet :

Après réflexion, le Conseil Municipal décide de valider le scénario de programmation ci-après :

. secteur 1	rue du Dr Feuillet accessibilité de la Poste	143 698.50
. secteur 1b	place des Halles	124 349.50
. secteur 2	aménagement de la Grand rue entre collège et RD 19	539 478.50
. secteur 2a	sécurisation entrée Est	158 191.00
. secteur 4	place Edgard Saulnier	96 800.00
	TOTAL estimé à	1 062 517.50 €

Choix de phasage :

- tranche ferme : secteurs 1, 1b et 4 (dossier subvention DETR 2017)

tranches conditionnelles : secteurs 2, 2a

Vote : 14 voix POUR

- <u>DEVIS pour étude géotechnique</u>: 3 bureaux ont répondu à la consultation (ALIOS 33 Canejan); ASTEEN 17 Rochefort et GINGER 79 Niort; après analyse, le bureau GINGER est retenu pour un montant HT de 2 840 € ... 14 voix POUR
- ▶ <u>Attribution de compensation</u> : nouvelle proposition de la CC Val de Charente adoptée le 13 avril 2017 Les modifications proposées portent sur :
 - les investissements dans les écoles : transfert de charges à hauteur d'1/3 des sommes inscrites dans les AC, ce qui réduit de 2/3 les charges des 11 communes qui ont une école
 - la baisse de ces charges d'un 11^e par année jusqu'à extinction
 - une modalité particulière de financements des investissements futurs dans les écoles : la commune participera sous forme de fonds de concours de la moitié du financement restant à la charge de la CC, déduction faite du FCTVA, des éventuelles subventions, dons,...
 - les modalités d'évolutions des AC en cas de fermeture d'une école ou fusion de communes

Selon le tableau présenté, les AC de Villefagnan passeraient en 2018 de 151 926 € (montant des AC définitives) à 89 763 €. Le Conseil Municipal approuve cette nouvelle proposition par 14 voix POUR.

- ▶ <u>Créances irrécouvrables</u> : le Conseil Municipal accepte, par *13 voix POUR et 1 abstention*, d'admettre en non-valeurs les créances pour lesquelles les poursuites se sont avérées infructueuses à ce jour.
- Budget commune (redevances OM et factures centre de loisirs 2011 à 2014) pour un montant de 6 316.60 €
- Budget assainissement (redevances 2012 à 2015) pour un montant de 4 457.72 €

Devis :

- <u>travaux de voirie route de La Magdeleine</u> : 2 offres (Scotpa et Bernard Tpgt) Le Conseil Municipal a retenu l'Ent Bernard Tpgt pour un montant de 26 944.38 € ...12 POUR et 2 abstentions
- Remplacement de la chaudière murale au logement de la Poste : 2 devis Retenu par *13 POUR et 1 abstention* : Ent Stordeur pour 5 203.79 ttc
- Automatisation de l'éclairage aux wc des halles par Ent ELEC3F pour 946.40 ttc
- **Convention avec le Syndicat Charente eaux** pour assistance à maîtrise d'ouvrage pour le renouvellement de la station d'épuration : missions expertise, définition, conception et réalisation des ouvrages pour un montant forfaitaire de 6 000 € ttc. Le Maire est autorisé àsigner la convention... 14 voix POUR
- **Loyer du logement rue du Temple** : révisé selon l'indice de référence des loyers 1^{er} trimestre 2017 + 0.51 % ; le loyer est porté à 546.82 € chauffagecompris

▶ Questions diverses :

- autorisation est donnée pour le branchement au réseau gaz du centre de secours (sur terrain communal)
- demande de stationnement d'un camion (activité de service ex toilettage chiens); il est décidé de demander
 5 € par jour.
- proposition de Media + pour réalisation d'un agenda qui serait financé par les artisans / commerçants ... 11 voix POUR et 3 abstentions
- demande de l'Ass VAL d'utiliser la salle des fêtes pour les entraînements du mercredi par manque d'espace aux Halles ; objectif de développer l'activité école ; voir avec la CC pour l'aire couverte ; en attente réflexion
- vendredi 16 juin : manifestation pour le soutien du collège à Villefagnan
- 2 sentiers de randonnée à « rafraichir »

La séance est levée à 23 h 45.